



TROPHEES DECISION ACHATS 2025
En Co-organisation avec le CNA
BON DE PARTICIPATION

INSCRIPTION ET TARIFS

INSCRIPTION

Le dépôt de dossier(s) est **payant**. Il est constitué de deux types de frais :

- Frais d'inscription : **300 € HT** (*frais fixes par structure participante*).
- Frais de dossier : **990 € HT** (*par dossier/projet et par catégorie*).

Global : 1 290€ HT.

Tout bon d'inscription reçu, signé et complété, vaut acceptation du règlement du concours. En cas d'annulation de la participation du candidat, celui-ci devra s'acquitter du tarif ci-dessus.

Le bon de participation doit être transmis au maximum 3 semaines après la pré-inscription en ligne du candidat. Tout bon de participation reçu après le 08/10/2025, fera l'objet d'une majoration de 15%.

REMISE

Il existe deux remises (non cumulables) appliquées uniquement sur les frais d'inscription :

- Partenaire : **frais d'inscription offert** (si vous êtes adhérent d'un des partenaires de l'événement).
- Fidélité : **frais d'inscription offert** (candidat en 2023 ou 2024 aux trophées organisés par NetMedia Group).

Les frais de dossier ne sont pas remisés.



TROPHEES DECISION ACHATS 2025
En Co-organisation avec le CNA
BON DE PARTICIPATION

INSCRIPTION ET TARIFS

CATÉGORIE(S) CHOISIE(S)

Merci de préciser dans quelle(s) catégorie(s) vous souhaitez déposer votre dossier :

- Impact durable de l'année
- Innovation dans les achats
- Leadership & stratégie achats
- Excellence dans les Relations Fournisseurs
- Développement des compétences achats
- Transformation et performance des achats publics
- Jeune acheteur de l'année.



TROPHEES DECISION ACHATS 2025
En Co-organisation avec le CNA
BON DE PARTICIPATION

INSCRIPTION ET TARIFS

CONTACT FACTURATION

Merci de bien vouloir renseigner obligatoirement, l'ensemble des informations suivantes :

- Société (entité facturée) :
- Adresse :
- SIRET :
- N° TVA Intracommunautaire :
- Prénom et nom du responsable de l'envoi des éléments :
- Fonction du responsable de l'envoi des éléments :
- Tél (direct/portable) :
- E-mail :
- Émettez-vous un bon de commande interne ? OUI / NON
Si oui merci d'en spécifier la référence (OBLIGATOIRE) :

RÈGLEMENT



TROPHEES DECISION ACHATS 2025
En Co-organisation avec le CNA
BON DE PARTICIPATION

INSCRIPTION ET TARIFS

Nombre de dossier(s) déposé(s) :

Remise appliquée : OUI / NON - Si oui merci de spécifier laquelle :

Montant total dû : 300€ HT + (990€ HT x dossiers/catégories) = € HT Toute inscription reçue **après le 08/10/2025, fera l'objet d'une majoration de 15%.**

Quel mode de règlement choisissez-vous ?

- Par chèque à établir à l'ordre de EDITIALIS
- Par virement (Merci de préciser sur l'ordre du virement la référence TROPHEESDA2025)

Banque : BNP PARIBAS FACTOR COMPTE ENCAISSEMENT ST EDITIALIS IBAN :

FR76 3000 4028 9000 0405 0678 353

BIC : BNPAFRPPXXX

Nous ne pourrions prendre en considération les participations finales non accompagnées de leur règlement en TTC. (TVA de 20% à appliquer sur le montant HT). Tout bon d'inscription signé vaut acceptation du règlement et des conditions de participation précisées le règlement du concours, que vous pouvez retrouver sur le site internet de l'événement, et engage le signataire dûment habilité à verser le montant à son inscription.

SIGNATURE DU RESPONSABLE HABILITÉ, PRÉCÉDÉE DE LA MENTION « LU ET APPROUVÉ » :

Merci de retourner ce document à trophees@netmedia.group ou mlagoidet@netmedia.group.

ou à NetMedia Group – Trophées DA 2025 – Marine-Alizé Lagoidet – 77 rue du Château - 92645 Boulogne-Billancourt Cedex.